



FPE	n°	Cotation : Choisir un élément	Code RenoiRH :	Durée d'affectation :	Date de fin publication :
-----	----	----------------------------------	----------------	-----------------------	---------------------------

INTITULE DU POSTE*

Chargé (e) de renseignement en droit du travail

Domaine fonctionnel* RELATION-SERVICES AUX USAGERS

Emploi-Type *cliquez sur le lien CHARGÉE/ CHARGE DE RELATION ET DE SERVICE A L'USAGER

Grade Secrétaire Administratif (ve)

Date de vacance de l'emploi *	Statut du poste *	Catégorie statutaire *
01/03/2023	Vacant	B

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE *

Direction : DDETS LOIRE-ATLANTIQUE

Pôle / Service : Pôle travail et entreprise - Section centrale travail

Unité / bureau : Service renseignements en droit du travail

Site / adresse :* 1 Boulevard de Berlin 44024 NANTES

DESCRIPTION DU POSTE

Le service renseignement en droit du travail est un service faisant partie du système d'inspection du travail. Le poste est localisé à Nantes (Boulevard de Berlin).

Le service est composé d'une cheffe de service (inspectrice du travail) et d'agents (actuellement 4 à Nantes et 2 à Saint-Nazaire) chargés de renseigner le public sur le respect du droit du travail dans son ensemble (application du code du travail, des conventions collectives, des accords d'entreprise et du contrat de travail...).

Le public du service est majoritairement composé de salariés, mais il peut aussi s'agir d'employeurs ou de représentants du personnel.

Les renseignements sont délivrés selon 3 modalités :

- par téléphone (permanences téléphoniques par le biais d'une interface internet) ;
- en rendez-vous sur site (notamment lorsqu'il est nécessaire de consulter des documents : contrat de travail ou bulletin de paie) ;
- par courriel ou courrier.

L'agent peut également être amené à :

- réorienter et signaler aux unités de contrôle de l'inspection du travail des demandes justifiant leur intervention ;
- réorienter l'utilisateur vers d'autres services (au sein ou en dehors de la DDETS) en cas de demandes n'entrant pas dans notre champ de compétence ;
- participer à des réunions d'informations collectives destinées aux usagers ;
- élaborer et actualiser des documents de synthèses juridiques pour les usagers ou internes au service.

PROFIL SOUHAITE

Le poste nécessite un intérêt particulier pour le droit du travail et pour le contact avec les usagers.

L'agent devra conserver dans ses réponses la neutralité attendue d'un agent de l'État. Il s'agit d'informer l'utilisateur sur ses droits et les moyens à sa disposition pour les faire respecter, sans se positionner en défenseur ou en avocat.

Les connaissances (acquises ou à acquérir) sont :

- la maîtrise de la réglementation du travail ;
- la connaissance de l'environnement institutionnel, économique et social du service ;
- la rédaction de courriers administratifs ;
- la maîtrise de l'outil informatique.

Il est également indispensable que l'agent fasse preuve :

- de discrétion professionnelle ;
- de capacité à travailler en équipe ;
- d'autonomie.

Enfin, il devra également être en mesure :

- de faire des recherches juridiques et assurer une veille juridique ;
- d'analyser et de synthétiser la demande de l'utilisateur ;
- de communiquer avec les usagers avec courtoisie, écoute, diplomatie et pédagogie ;
- de savoir gérer les relations tendues ou conflictuelles.

Au regard des missions exercées et de l'organisation du service, le télétravail est possible jusqu'à 2 jours par semaine dès lors que l'agent sera formé et suffisamment autonome.

Des formations pourront être proposées au candidat retenu. Un socle de connaissances juridiques est malgré tout fortement recommandé.

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Le service renseignements en droit du travail est un service de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).

Depuis le 1er avril 2021, la DDETS est issue de la fusion de deux entités (Direction départementale de la cohésion sociale - DDCCS et Unité départementale de la DIRECCTE).

Elle contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes : logement ; cohésion sociale ; emploi et formation professionnelle ; étrangers en France ; prévention et lutte contre la pauvreté ; travail.

La DDETS est organisée en deux pôles : le Pôle accès à l'emploi et au logement, et le Pôle travail et entreprise.

Le service renseignements est intégré au Pôle travail et entreprise, avec les services de l'inspection du travail (4 unités de contrôle), la section centrale travail (missions transversales sur le champ travail) et le service mutations économiques.